

Précisions pour remplir le dossier d'inscription

Le responsable à contacter en priorité : c'est lui qui sera joint par la vie scolaire pour les absences éventuelles ou pour toute question liée à la scolarité de son enfant. C'est celui qui recevra les SMS en cas d'absence.

Le responsable financier : C'est celui qui paie les frais de scolarité. Les factures de demi-pension lui seront adressées ainsi que tout autre document à caractère financier (bourses, aides, diverses...)

Demi- pension : Le montant des frais de la demi-pension, facturés par trimestre, est forfaitaire quel que soit le nombre de repas pris dans la semaine. Le régime choisi engage pour l'année scolaire. Cependant, sur demande **écrite et justifiée** par la famille, l'élève pourra demander à changer de régime en cas de situation exceptionnelle en fin de trimestre. Tout trimestre commencé est dû dans sa totalité.

Elève externe : ne déjeune pas au lycée

Autres précisions :

-Les manuels scolaires achetés par la Région et gérés par l'association des parents d'élèves et le lycée seront distribués à la rentrée.

-Les fournitures seront précisées à la rentrée scolaire par les professeurs. Prévoir des feuilles simples et doubles en format A4 et un agenda personnel.

LISTE DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers.
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
88	Non renseignée (inconnue ou sans objet)

À remplir seulement pour les élèves concernés

Merci de bien vouloir cocher la case correspondante

Votre enfant a bénéficié d'aménagement(s) de sa scolarité en 2021-2021, dans le cadre d'un :

- PPS** - Projet Personnalisé de Scolarisation : l'élève est en situation de handicap
- PAI** – Plan d'Accueil Individualisé : l'élève a une pathologie chronique, une intolérance alimentaire ou des allergies.
- PAP** – Plan d'Accompagnement Personnalisé : l'élève a des troubles des apprentissages (dyslexie, dysgraphie, dysorthographe, dyscalculie...)

Dans un autre cadre :

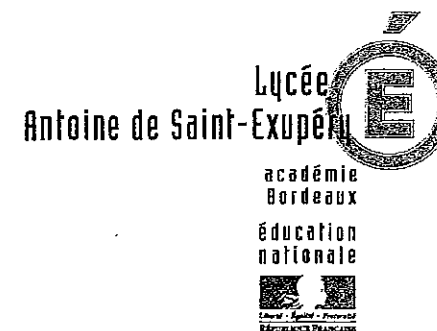
.....
.....
.....

Votre enfant a déjà bénéficié d'aménagement(s) d'examens au cours de sa scolarité : oui non

Si oui, lesquels :

.....
.....

Quels que soient les aménagements, nous vous encourageons à en faire part, dès la rentrée, au professeur principal de votre enfant. Ceci afin que les aménagements nécessaires soient mis en place le plus rapidement possible.



BP 92 24120 TERRASSON Cedex
Tél : 05.53.50.21.17
Mél : ce.0241125t@ac-bordeaux.fr
<http://www.lycee-terrasson.com/>

NOM :

Prénom :

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

DOSSIER D'INSCRIPTION

CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE

PIECES A FOURNIR

- LA FICHE D'INSCRIPTION complétée – RECTO & VERSO.
- LA FICHE D'URGENCE avec la copie des certificats de vaccinations obligatoires (photocopies du carnet de santé).
- La photocopie de la Carte Nationale d'Identité – Recto-verso.
- La photocopie du livret de famille **dans son intégralité** et le cas échéant fournir la photocopie du jugement fixant la résidence de l'enfant.
- 1 RIB
- Le coupon de la notification de bourses (pour les élèves boursiers).
- L'exeat (à réclamer à l'établissement d'origine de votre enfant).

Attention : Tout dossier incomplet sera rejeté

Dossier à remettre au lycée ou à envoyer en cas d'impossibilité accompagné des pièces justificatives pour le

05JUILLET 2022 DERNIER DELAI

Permanences d'inscriptions :

Lundi 04 juillet 2022 de 8h à 19h
Mardi 05 juillet 2022 de 8h à 19h